



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 5144

du 02/02/2015

**Titre : Label européen des langues, Appel à projets 2015**

Réseaux et niveaux concernés

Fédération Wallonie- Bruxelles

Libre subventionné

libre confessionnel

libre non confessionnel)

Officiel subventionné

Niveaux : fondamental, secondaire,  
supérieur, promotion sociale

- Aux Chefs d'établissement d'enseignement fondamental ordinaire ou spécialisé organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles
  - Aux directeurs des établissements d'enseignement supérieur et de promotion sociale
  - Aux fédérations et associations sportives

**Type de circulaire**

Circulaire administrative

Circulaire informative

Pour information :

- Aux pouvoirs organisateurs ;
- Aux inspecteurs de l'enseignement ;
- Au Directeur du Centre d'autoformation et de formation continuée de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Au Directeur du Centre technique et pédagogique de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Aux Préfets et coordonnateurs de zone

**Période de validité**

Du 12 janvier 2015 au 13 mars 2015

**Documents à renvoyer**

Oui

Date limite : 13 mars 2015 à midi

Voir dates figurant dans la circulaire

**Mot-clé :**

Label européen des Langues 2015

**Signataire**

Ministre / Monsieur Frédéric Delcor, Secrétaire général  
Administration : Secrétariat général

**Personnes de contact**

Service ou Association : AEF-Europe, Chaussée de Charleroi 111 - 1060 Bruxelles

Nom et prénom	Téléphone	Email
VERCAMMEN Suzy	02/542 62 75	suzy.vercammen@aef-europe.be
PARADELA Silvia	02/542 62 89	Silvia.paradela@aef-europe.be

Bruxelles, le

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de trouver ci-joint les informations pratiques permettant à votre organisme de participer au concours « Label européen des langues », Appel 2015.

Pour mémoire, le Label européen des langues, co-organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le FOREM, Bruxelles-Formation et l'AEF-Europe, sur l'initiative et avec le soutien de l'Union européenne, a pour objectif de contribuer à stimuler l'intérêt pour l'apprentissage des langues en distinguant des projets novateurs à tous les niveaux de l'éducation et de la formation. Pour 2015, les projets devront répondre à au moins une des priorités suivantes, à savoir les deux priorités européennes : « Langues et inclusion sociale, « Langues et sport » et la priorité de la Fédération Wallonie-Bruxelles : « Apprentissage des langues par les TICE ». Les fédérations et associations sportives seront également éligibles.

J'attire votre attention sur le fait que seuls les projets **déjà en cours de réalisation ou terminés** seront éligibles.

Il est à souligner que, **l'octroi du Label sera accompagné d'un prix** permettant l'achat de matériel pédagogique.

J'attire également votre attention sur le fait que la date limite de remise des projets a été fixée au **13 mars 2015, à midi au plus tard**, selon les modalités énoncées dans les deux documents ci-joints.

La cérémonie de remise des Labels aura lieu le **6 mai 2015** au BIP, Place Royale à Bruxelles.

Je vous remercie pour votre collaboration.

**Le Secrétaire général,**

**Frédéric Delcor**

Le cas échéant, document(s) annexé(s) à la circulaire : **1 formulaire de candidature + 1 formulaire de règlement**

***ANNEXE A LA CIRCULAIRE***



Label européen des langues

**LABEL EUROPEEN des LANGUES**  
**FORMULAIRE DE CANDIDATURE**  
**pour la Fédération Wallonie-Bruxelles**  
**Sélection 2015**

Envoyez votre candidature **dactylographiée** à :

[suzy.vercammen@aef-europe.be](mailto:suzy.vercammen@aef-europe.be) **sous format électronique**

ET

**AEF-Europe**

**Concours Label européen des langues**

**à l'attention de**

**Suzy Vercammen**

**111 chaussée de Charleroi**

**1060 Bruxelles**

***Sous format papier, signé par le représentant légal de l'établissement/l'organisme avec les annexes éventuelles (DVD, Cdrom, livret, ...)***

**pour le 13 mars 2015, à midi (dates du courriel et de la poste faisant foi)**



## 1. Renseignements pratiques

<b>Nom complet de l'établissement/centre de formation/association/entreprise</b>	
<b>Nom du représentant légal</b>	
<b>Type : public / privé/ associatif</b>	
<b>Taille (nombre de personnes)</b>	
<b>Public : primaire/ secondaire/ enseignement supérieur/ adultes / tous publics/ autres (préciser)</b>	
<b>Rue</b>	
<b>Code postal - localité</b>	
<b>Numéro de téléphone Numéro de fax</b>	
<b>Email</b>	
<b>Site Internet</b>	

### Promoteur du projet :

<b>Nom - Prénom</b>	<b>M. / Mme.</b>	
<b>Titre et fonction</b>		
<b>Numéro de téléphone Numéro de portable</b>		
<b>Email</b>		

## Le projet

### 1. Titre du projet

--

**2. Résumé du projet** (Veuillez fournir une description claire et concise de votre projet – objectifs, activités et résultats - **100 mots maximum**). Ce descriptif peut être utilisé par l'AEF-Europe et/ou la Commission à des fins de publication.

**Résumé du projet en anglais** (en cas de sélection, pour la publication ultérieure sur le site européen du Label européen des langues)

**3. Langue(s) concernée(s)**

**4. Public bénéficiaire** (âge, niveau d'études, expériences d'apprentissage préalables, contexte, ...) + nombre de bénéficiaires

**2. Contexte, motivations et objectifs pédagogiques du projet**

**3. Partenaires éventuels au niveau national et/ou international**  
Décrivez leur rôle, le cas échéant

**4. Déroulement du projet**  
Phases, activités organisées, méthodologie, outils pour atteindre les objectifs

**5. Résultats et productions**  
**Impact** sur les bénéficiaires et les enseignants + **production(s)** concrète(s)  
(CD-ROM, DVD, brochure, site web, cours en ligne...)  
Joindre toute annexe ou lien utiles

## 6. Diffusion des résultats/productions

## 7. En quoi votre projet correspond-il aux critères suivants ?

Pour plus de détails, voir l'appel à projets en annexe.

Votre projet est :

a) une initiative comportant une réelle **valeur ajoutée**

Le projet apporte une valeur ajoutée dans le contexte national en améliorant de manière visible l'enseignement et l'apprentissage des langues. Expliquez comment vous avez évalué les résultats de votre projet.

b) une initiative **stimulante**

Le projet mobilise apprenants et enseignants.

c) une initiative **originale et créative**

Le projet introduit des démarches pédagogiques innovantes en adéquation avec les besoins spécifiques des apprenants.

d) une initiative à **dimension européenne**

Elle s'adapte à la diversité linguistique et contribue au rapprochement entre les cultures.



e) Une initiative **transférable**

Elle peut servir de modèle pour d'autres projets, dans d'autres contextes

8. En quoi votre projet répond à une des trois priorités suivantes (européenne et/ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles)\* :

- Les langues pour favoriser l'inclusion sociale**
- Les langues et le sport**
- L'apprentissage des langues via les TICE**

Expliquez :

**\*Les langues pour favoriser l'inclusion sociale**

La notion d'«inclusion sociale» renvoie à la nécessité de faire en sorte que chacun se sente respecté et valorisé en tant qu'individu et que ses besoins fondamentaux soient satisfaits, afin de pouvoir vivre dans la dignité. Il est indispensable d'aider les citoyens à faire partie de leur système social, économique, politique et culturel, qui contribue à leur intégration dans la société au sens large.

D'un point de vue sociologique, l'inclusion sociale consiste également à s'assurer que tous les groupes et individus jouissent de certains droits dans la société, notamment le droit au travail, à un logement adéquat, aux soins de santé, à l'éducation et à la formation. Les langues jouent un rôle important dans tous ces domaines, en particulier l'éducation et la formation.

Les méthodes efficaces et innovantes permettant d'enseigner les langues à des personnes de tous âges et de tous milieux sociaux devraient être complétées par d'autres solutions encourageant l'apprentissage des langues en tant que moyen d'intégrer socialement les groupes susceptibles d'être défavorisés, comme les immigrants, les personnes handicapées ou celles qui utilisent la langue des signes, par exemple.

## **Les langues et le sport**

Plusieurs clubs sportifs participent à des projets visant à inciter les jeunes et les adultes à améliorer leurs compétences linguistiques et à découvrir d'autres cultures au travers de leur passion pour le sport. Le sport peut en effet renforcer l'intérêt et l'attrance pour l'apprentissage des langues. Il existe un lien évident entre les échanges de jeunes dans le domaine sportif et la nécessité de comprendre et de pratiquer les langues étrangères.

Une raison de plus pour combiner le sport aux meilleures pratiques en matière d'apprentissage des langues et de dialogue interculturel.

Le sport peut être un moyen simple de rapprocher les citoyens par-delà les frontières. Dans le cadre de ces échanges, l'apprentissage des langues se fait souvent de manière informelle. Le but recherché n'est pas forcément d'apprendre parfaitement une langue; il s'agit plutôt de supprimer les obstacles à l'acquisition de nouvelles compétences linguistiques et d'apprendre de manière à la fois ludique et constructive.

Les projets de label devraient examiner comment reproduire ces pratiques ou les traduire dans un cadre plus formel. En étudiant les pratiques d'apprentissage et les ressources pédagogiques innovantes qui s'inspirent de la collaboration fructueuse entre l'apprentissage des sports et des langues à l'échelle internationale, il est possible d'élaborer de nouvelles méthodes favorisant le multilinguisme dans toute l'Europe.

Le monde sportif et celui des langues devraient collaborer pour définir des orientations communes. Il faut s'interroger sur la façon dont le sport et les langues peuvent s'enrichir mutuellement, encourager les synergies pour élaborer de nouveaux projets multilingues associant sport et enseignement, et déterminer dans quels domaines des actions linguistiques plus poussées sont nécessaires. L'objectif consiste à trouver de nouveaux liens, à définir de nouvelles actions et à élaborer de nouvelles méthodologies entre ces deux mondes.

**L'apprentissage des langues via les TICE** (technologies de l'information et de la communication), associant par exemple, l'enseignement classique en classe et la souplesse de l'enseignement en ligne. En effet, l'apprentissage mixte des langues ou l'apprentissage virtuel et à distance sont devenus des outils très utiles et efficaces pour enseigner et apprendre les langues étrangères.

## Déclaration

**“Je, soussigné(e) *promoteur du projet* – (titre :  
.....), certifie que les informations contenues dans ce formulaire de candidature à l’obtention du Label européen des langues - session 2015 - sont, à ma connaissance, exactes.”**

**A:**

**Le:**

**Nom et fonction:**

**Signature:**

**“Je, soussigné(e), *représentant(e) légal(e) de l’institution candidate*, certifie que les informations contenues dans ce formulaire de candidature à l’obtention du Label Européen des Langues - session 2015 - sont, à ma connaissance, exactes.”**

**A:**

**Le:**

**Nom et fonction:**

**Signature:**

**Cachet de l’établissement:**

***Les signatures et le cachet doivent être originaux***